

Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)

Code Natura 2000 : 1191

Classification

Classe des Amphibiens
Ordre des Anoures
Famille des Discoglossidés

Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Description de l'espèce

Amphibien trapu de petite taille (entre 45 et 55 mm), l'Alyte accoucheur se caractérise par ses pupilles à fentes verticales et ses iris dorés. La peau dorsale est granuleuse parsemée de petites pustules lisses. La coloration de la face supérieure du corps est grisâtre, uniforme ou tachetée de sombre. La face inférieure arbore une teinte blanche sale ou grisâtre. Le mâle reproducteur est dépourvu de callosités nuptiales et de sac vocal. Il émet un chant caractéristique ressemblant à une note de flûte.

Biologie et habitats

L'Alyte accoucheur aime les sites ensoleillés, au relief accidenté. Les vallons secs, pierreux ou sablonneux parsemés de mares et de points d'eau stagnante permanents sont aussi recherchés par l'espèce. Ce batracien colonise des zones à proximité de l'homme (villages). Dans ces sites, il cherche des cachettes dans des murs de briques, de pierres, dépôts de gravas...

Répartition

Cette espèce est bien représentée aux abords et au cœur de la forêt de Bercé, les têtards utilisent les mares permanentes pour croître et les adultes affectionnent les talus secs de lisière. Quelques micro-populations ont été trouvées aux abords de hameaux et de fermes possédant des points d'eau (mare de basse-cour,...).

Mesures de gestion favorable

- Maintenir les mares ou les pièces d'eau permanentes (le têtard vit une année en phase aquatique avant la métamorphose) à proximité des habitats secs (talus ou coteau sableux).
- Éviter l'empoisonnement même si cette espèce résiste un peu plus à ces prédateurs.
- Restaurer le petit patrimoine bâti, tels que les murets de pierres sèches.